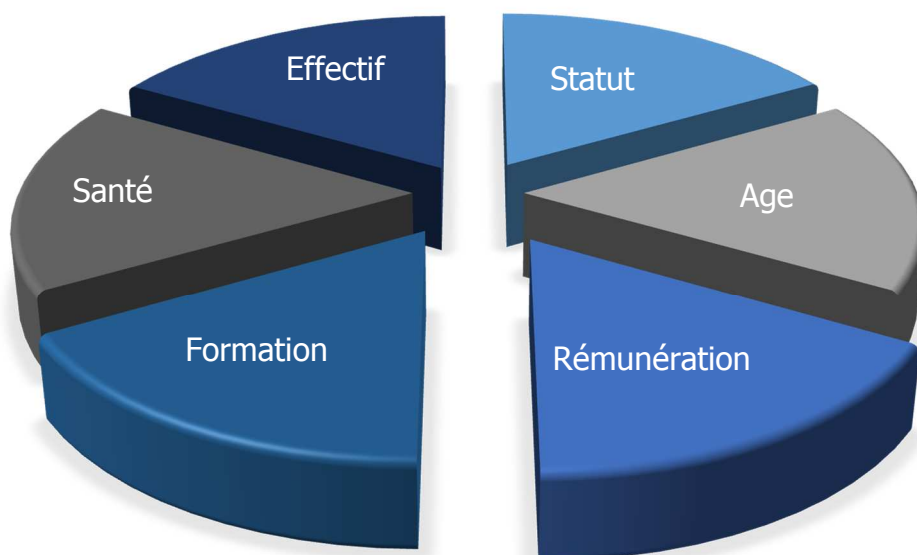


ENSATT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET TECHNIQUES DU THÉÂTRE

2018



Bilan social

SOMMAIRE

LES EFFECTIFS	3
1. LES PLAFONDS D'EMPLOIS	3
Plafond d'emploi sur Budget ETAT	3
Plafond d'emploi sur Budget ENSATT	3
2. LES EFFECTIFS	4
<i>Pédagogie</i>	4
Personnels permanents	4
Vacataires	4
Répartition des enseignants par formation et par statut	5
<i>Pilotage</i>	6
Personnels permanents	6
Vacataires	7
Répartition des effectifs permanents par catégorie et par service	7
<i>Synthèse</i>	8
Répartition de l'effectif global par statut : Titulaires / Contractuels / Vacataires	8
Pourcentage des effectifs par type d'emploi, avec et sans vacataires	9
Evolution du statut des contractuels	10
Bénéficiaires de l'obligation d'emploi	10
LA CARRIERE	11
3. LA MOBILITE	11
<i>Pédagogie</i>	11
Entrées	11
Sorties	11
<i>Pilotage</i>	11
Entrées	11
Sorties	12
4. L'AVANCEMENT	12
<i>Pilotage</i>	12
5. LE TEMPS DE TRAVAIL	13
<i>Pédagogie</i>	13
Les temps partiels et incomplets	13
Le service des enseignants permanents	13
La durée d'intervention des chargés d'enseignement vacataires	14
<i>Pilotage</i>	14
Les temps partiels et incomplets	14
Les horaires de travail atypiques	15
Le compte épargne temps	15
<i>Synthèse</i>	16
Répartition des personnels permanents par service et fonction	16
Répartition globale des agents à temps partiel ou incomplet par sexe	17
LA DEMOGRAPHIE	17
6. LA REPARTITION HOMMES/FEMMES	17
<i>Pédagogie</i>	17
Répartition des enseignants par statut et par sexe	17
<i>Pilotage</i>	18
Répartition des personnels administratifs et techniques par statut et par sexe	18
<i>Synthèse</i>	19
Répartition Hommes / Femmes par statut	19
Répartition des personnels permanents par sexe et par service	20
7. L'AGE MOYEN	22
<i>Synthèse (hors vacataires)</i>	22
Age moyen par sexe	22
Age moyen par service	22
8. LA PYRAMIDE DES AGES	24
Evolution de la répartition des personnels permanents par tranche d'âge	24
9. LA RETRAITE	24
LA REMUNERATION	25
10. LE TRAITEMENT	25
<i>Pédagogie</i>	25
Indice Nouveau Majoré (INM) moyen par statut	25
INM moyen par type d'emploi	25
INM moyen par âge et par sexe	25

<i>Pilotage</i>	26
INM moyen par statut	26
INM par catégorie et type d'emploi	27
INM moyen par âge et par sexe.....	28
<i>Synthèse</i>	29
INM moyen par statut	29
INM moyen par catégorie.....	30
INM moyen par service.....	30
INM moyen par âge et par sexe.....	30
<i>Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA)</i>	31
11. LES ELEMENTS ACCESSOIRES DE REMUNERATION	32
<i>Pédagogie</i>	32
Répartition des éléments accessoires de rémunération.....	32
<i>Pilotage</i>	32
Répartition des éléments accessoires de rémunération.....	32
12. LA MASSE SALARIALE.....	33
<i>Pédagogie</i>	33
Répartition du coût des vacances pédagogiques par formation.....	33
Le coût des conventions pédagogiques	34
Répartition des conventions pédagogiques par département.....	35
Le coût des conventions pour les ateliers-spectacles.....	35
Le coût global de la pédagogie et de la production sur ressources propres	36
<i>La Masse Salariale Globale</i>	37
Evolution de la masse salariale Budget Etat (BOP 150).....	37
Evolution de la masse salariale Ressources Propres.....	37
Evolution de la masse salariale globale.....	38
Budget global des interventions à l'ENSATT	38
LA FORMATION DES PERSONNELS.....	39
LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL	40
1. ABSENTEISME.....	40
2. FOCUS SUR LES CONGES ORDINAIRES DE MALADIE	40
Répartition du nombre d'arrêts de travail (COM) par statut.....	40
Répartition du nombre d'arrêts de travail (COM) par service	41
Répartition de la durée des arrêts de travail (COM) par statut	41
Evolution des ETPT manquants pour cause de congé ordinaire de maladie.....	42
Répartition des COM des personnels administratifs et techniques par statut	42
Répartition des agents ayant bénéficié d'un COM par tranche d'âges.....	43
3. LES ACCIDENTS DE TRAVAIL OU DE SERVICE	43
4. LA MEDECINE DE PREVENTION.....	43
L'ACTION SOCIALE.....	44

L'étude porte sur les effectifs comptabilisés au **31 décembre 2018**.
Pour une part importante, les données ne rendent donc pas compte des flux.

Les effectifs

1. Les plafonds d'emplois

Nombre d'emploi en ETP – budget Etat

BUDGET ETAT			Stock 2015	Stock 2016	Stock 2017	Stock 2018	Stock 2019
Pédagogie	Enseignants-chercheurs	Professeurs des universités	2	2	2	2	2
		Maîtres de conférences	2	2	3	3	3
		Professeurs associés	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
	Enseignants du 2d degré	Professeurs agrégés	11	11	10	10	9
		Professeurs certifiés	15	15	15	15	15
	Sous-total			31,5	31,5	31,5	31,5
Pilotage	Direction	Directeur	1	1	1	1	1
	AENES	Attaché principal	1	1	1	1	2
		Secrétaires administratifs	2	2	2	2	2
		Adjoints administratifs	3	3	3	3	3
	ITRF	Ingénieurs de recherche	2	2	2	2	3
		Ingénieurs d'études	11	11	11	12	11
		Assistants ingénieur	1	2	2	2	2
		Techniciens	8	8	9	9	9
		ATRF et ATEE	7	6	5	5	5
	Bibliothèque	BIBAS	1	1	1	1	1
	Sous total			37	37	37	38
TOTAUX			68,5	68,5	68,5	69,5	69,5

Plafond d'emploi sur Budget ENSATT

BUDGET PROPRE	Stock 2015	Stock 2016	Stock 2017	Stock 2018*	Stock 2019
Chargés d'enseignement vacataires (en ETPT)	21,74	23,33	23,4	21,97	25

*Stock 2018 : prévision de 25 ETPT inscrite au budget initial, mais 3,03 ETPT non consommés.

2. Les effectifs

Pédagogie

Personnels permanents

Nombre d'agents par statut		Titulaires	Contractuels
Enseignants-chercheurs	Professeurs des universités	1	1
	Maîtres de conférences	1	2
	Professeurs associés	-	3
Enseignants du 2d degré	Professeurs agrégés	2	9,93*
	Professeurs certifiés	2	18,07*
TOTAUX		6	34

* Deux enseignants contractuels sont installés respectivement pour 60% et 33% de leur temps de travail sur un support de PRAG et pour 40% et 67% sur un support de PRCE, ils ont été répartis à due proportion entre les deux corps.

Type de contrats des enseignants contractuels	2015	2016	2017	2018
Contrats à Durée Indéterminée	18	17	22	24
Contrats à Durée Déterminée	11	13	9	7
Professeurs Associés à Temps Partiel	3	3	3	3
TOTAL	32	33	34	34

L'Ensatt a CDIisé 2 personnels enseignants en 2018.

Ramenée au nombre d'étudiants formés à l'ENSATT (179 inscrits en 2018-2019), la proportion des postes d'enseignants-chercheurs, bien que faible, est en progression :

- en ETPT, 1 support pour 27,5 étudiants (1 pour 32,7 élèves l'année précédente) ;
- en ETP physique, 1 personne pour 22.4 étudiants (1 pour 25,7 élèves l'année précédente).

L'ENSATT fait majoritairement appel à des professionnels en activité pour assurer ses enseignements, et dans le spectacle, rares sont ceux qui bénéficient du statut universitaire.

En comparaison, le taux d'encadrement en personnels d'enseignement du second degré est élevé :

- en ETPT, 1 support pour 7,5 étudiants (1 pour 6,9 étudiants l'année précédente);
- en ETP physique, 1 personne pour 5,6 étudiants (idem année précédente).

* ce chiffre ne tenant compte que des étudiants ayant payés des frais d'inscription : formation initiale et DEETC, auditeurs libres. Sont exclus les étudiants en formation continue (15) et ceux bénéficiant du programme Erasmus (3).

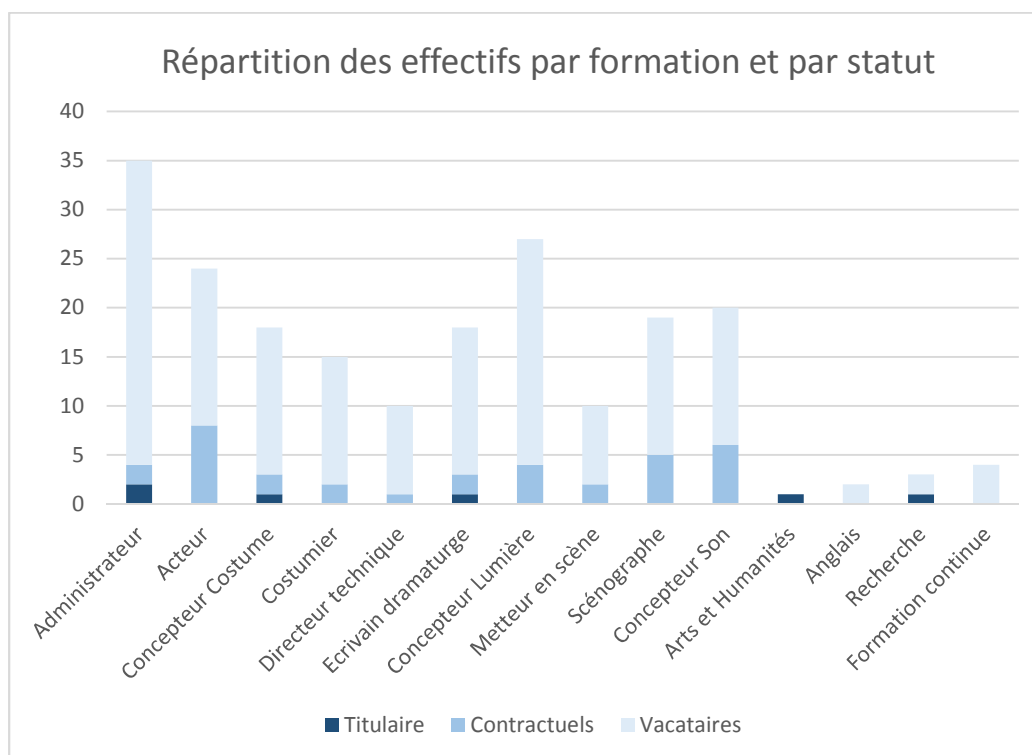
Vacataires

Années	2015	2016	2017	2018
Nombre de chargés d'enseignement vacataires	160	158	147	153

Répartition des enseignants par formation et par statut (Hors conventions pédagogiques)

Formations	Titulaires		Contractuels		Vacataires		ETPT TOTAL
	EFFECTIF	ETPT	EFFECTIF	ETPT	EFFECTIF	ETPT	
Administrateur	2	2	2	0,83	31	1,94	4,77
Acteur	0	0	8	4,92	16	2,92	7,84
Concepteur Costume	1	1	2	1,25	15	1,61	3,86
Costumier	0	0	2	1,92	13	1,88	3,80
Directeur technique	0	0	1	1	9	0,26	1,26
Ecrivain dramaturge	1	1	2	1,67	15	1,28	3,95
Concepteur Lumière	0	0	4	3,33	23	2,12	5,45
Metteur en scène	0	0	2	1,25	8	1,08	2,33
Scénographe	0	0	5	3,41	14	1,38	4,79
Concepteur Son	0	0	6	3,83	14	1,68	5,51
Arts et Humanités	1	1	0	0	0	0	1,00
Anglais	0	0	0	0	2	0,28	0,28
Recherche	1	1	0	0	2	0,05	1,05
Formation continue	0	0	0	0	4	0,20	0,20
TOTAUX	6	6	34	23,41	166*	16,68	46,09

* 13 vacataires sont intervenus dans deux départements



Pilotage

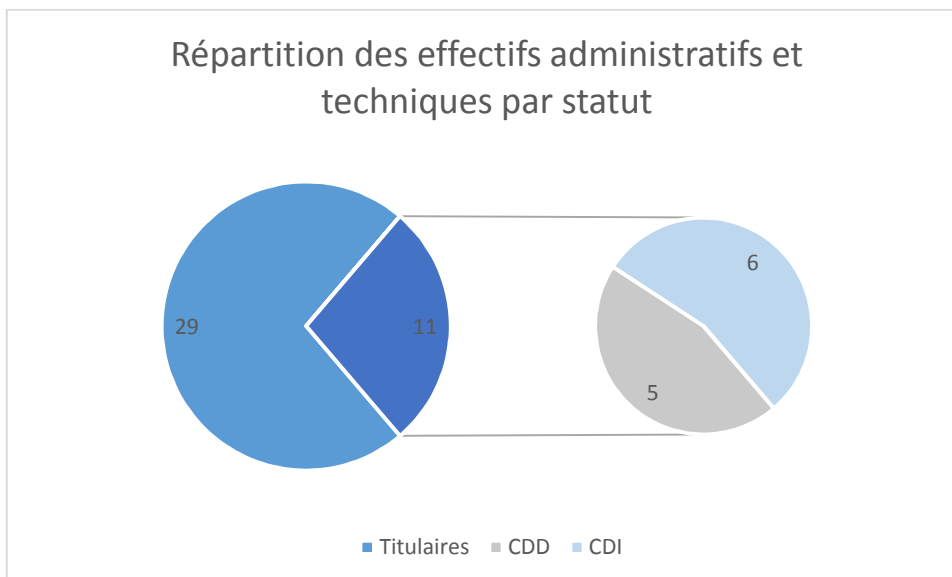
Personnels permanents

Nombre d'agents par corps et par statut		Titulaires	Contractuels
Directeur		0	1
Personnels AENES	APAENES	1	0
	PRCE/PRAG	1**	2**
	SAENES	2	0
	ADJAENES	3	1
Personnels ITRF	IGR	1	1
	IGE	5	4
	ASI	1	1
	TCH	10	0
	ATRF / ATEE	4	1
Personnels de Bibliothèque	BIBAS	1	0
TOTAUX		29	11

72,5 % de l'effectif est titulaire.

** Les responsables de l'insertion professionnelle et la responsable des relations internationales sont assises sur des emplois d'enseignants compte tenu de l'accompagnement pédagogique des étudiants qu'elles assurent au quotidien.

Type de contrats signés	2015	2016	2017	2018
Contrats à Durée Indéterminée (CDI)	8	7	5	6
Contrats à Durée Déterminée (CDD)	5	5	12	5
TOTAUX	13	12	17	11



Vacataires

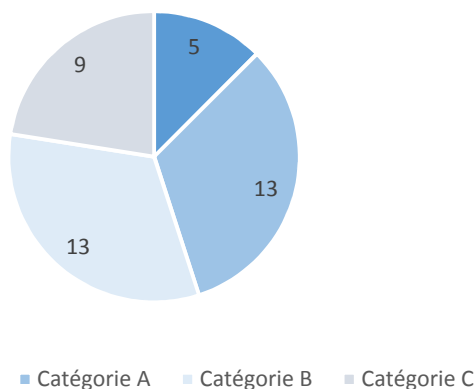
Années	2015	2016	2017	2018
Nombre de vacataires administratifs ou techniques Y compris l'agent comptable en adjonction de service	4	19	10	5

Depuis 2016, les vacations techniques ont été intégrées dans le pilotage et non plus dans la pédagogie. En 2018, les vacations de la direction technique ont été centralisées sur un seul personnel, ce qui explique la diminution du nombre d'intervenants (pas corrélé par une baisse des heures).

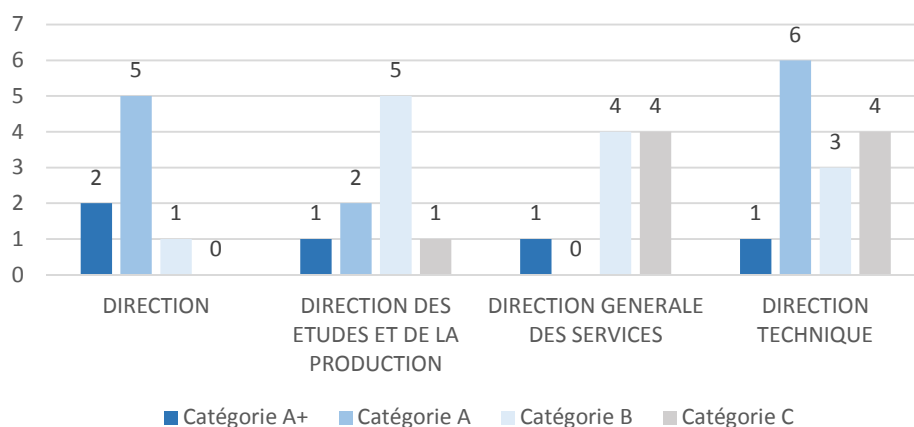
Répartition des effectifs permanents par catégorie et par service

Nombre d'agents par statut et catégorie	EFFECTIF	DIRECTION	DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PRODUCTION	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	DIRECTION TECHNIQUE
Titulaires	29	6	7	8	8
Catégorie A+	3	1	1	1	0
Catégorie A	6	4	1	0	1
Catégorie B	13	1	5	4	3
Catégorie C	7	0	0	3	4
Contractuels	11	2	2	1	6
Catégorie A+	2	1	0	0	1
Catégorie A	7	1	1	0	5
Catégorie B	0	0	0	0	0
Catégorie C	2	0	1	1	0
TOTAUX	40	8	9	9	14

Répartition des effectifs administratifs et techniques par catégorie



Répartition des effectifs administratifs et techniques par catégorie et par service



La proportion des A+/A par rapport à effectif global est élevée (18/40).

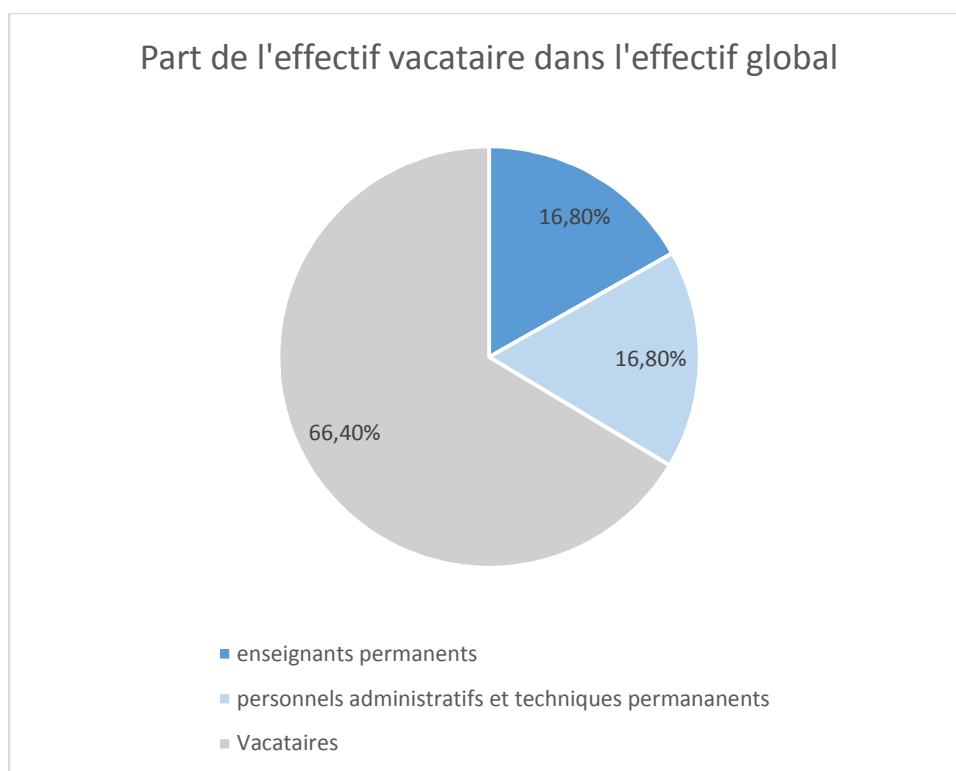
Les données sont celles constatées au 31 décembre : il convient de préciser que la DGS a accueilli un agent de catégorie A (RRH contractuel) jusqu'à mi-décembre.

Synthèse

Répartition de l'effectif global par statut : Titulaires / Contractuels / Vacataires

STATUT	EFFECTIF 2015	EFFECTIF 2016	EFFECTIF 2017	EFFECTIF 2018
--------	---------------	---------------	---------------	---------------

Enseignants	Titulaires	6	6	6	6
	Contractuels	32	33	34	34
	<i>Dont CDI</i>	18	17	22	24
	<i>Dont CDD</i>	11	13	9	7
	<i>Dont PAST</i>	3	3	3	3
	Vacataires	160	158	147	153
Personnels administratifs et techniques	Titulaires	26	27	29	29
	Contractuels	13	12	12	11
	<i>Dont CDI</i>	8	7	7	6
	<i>Dont CDD</i>	5	5	5	5
	Vacataires	3	19	10	5
TOTAL (hors vacataires)		77	78	81	80
TOTAL		240	255	238	238



La nature des enseignements délivrés à l'ENSATT et leur spécificité conduisent à faire appel des enseignants dont l'expérience professionnelle garantit les compétences. Dans la plupart des cas, aucun corps d'enseignant n'existe, il est donc nécessaire de faire appel à des chargés d'enseignement.

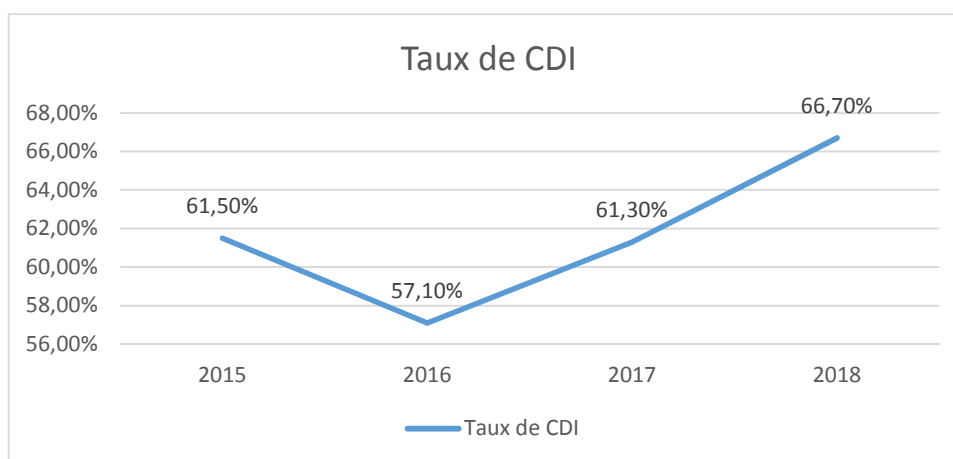
Pourcentage des effectifs par type d'emploi, avec et sans vacataires

Fonctions exercées	EFFECTIF	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF total	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF hors vacataires
Personnels enseignants	193	81,09%	
PU	2	0,84%	2,50%

MCF	3	1,26%	3,75%
PRAG	12	5,04%	15,00%
PRCE	20	8,40%	25,00%
PAST	3	1,26%	3,75%
Vacataires	153	64,29%	
Personnels administratifs et techniques	45	18,91%	
Catégories A+	5	2,10%	6,25%
Catégories A	13	5,46%	16,25%
Catégories B	13	5,46%	16,25%
Catégories C	9	3,78%	11,25%
Vacataires	5	2,10%	
Effectif total	238	100%	100%

Evolution du statut des contractuels

Année	2015	2016	2017	2018
Nombre de CDD	16	18	17	15
Nombre de CDI	26	24	27	30



L'augmentation du taux de CDI, bien que satisfaisante du point de vue de la responsabilité sociale de l'école, peut réduire les marges de manœuvre quant au renouvellement des effectifs (notamment si nouveau projet d'établissement ou nouveau projet artistique porté par le directeur).

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi

L'effectif de l'ENSATT comprend 2 travailleurs handicapés :

- Un enseignant
- Un personnel non enseignant

La carrière

3. La mobilité

Pédagogie

Entrées

Statut	Support / Corps	Type contrat / Grade	Quotité	Date entrée ENSATT
Titulaire	PRAG	CN	100%	01/09/2018

Années	2016	2017	2018
Taux de rotation	2,6%	5%	2,5%

Sorties

Statut	Support / Corps	Type contrat / Grade	Quotité	Date sortie ENSATT	Motif
Titulaire	PRAG	HC	50%	31/03/2018	Retraite
Contractuel	PRAG	CDI	66%	31/12/2018	Retraite
Contractuel	PRCE	CDD	70,8%	31/08/2018	Fin de contrat

Années	2016	2017	2018
Taux de rotation	2,56%	2.7%	7,5%

Pilotage

Entrées

Statut	Catégorie	Support / Corps	Type contrat / Grade	Date entrée ENSATT	Modalité de recrutement
Contractuel	A	Rompus de temps partiels	CDD	01/09/2018	Recrutement externe
Contractuel	A	IGE	CDD	01/01/2018	Recrutement externe
Contractuel	A	Directeur	CDD	28/08/2018	Recrutement externe
Contractuel	C	Rompus de temps partiels	CDD	01/03/2018	Recrutement externe
Stagiaire	B	TECH	CN	01/09/2018	Concours externe
Stagiaire	C	ATRF	CN	01/09/2018	Recrutement sans concours

Années	2016	2017	2018
Taux de rotation	10,26%	11,36%	15%

Sorties

Statut	Cat	Support / Corps	Type contrat / Grade	Date entrée ENSATT	Date sortie ENSATT	Motif
Contractuel	A	IGE	CDD	01/09/2017	16/12/2018	Fin de CDD
Contractuel	B	TECH	CDD	06/11/2017	23/08/2018	Démission
Contractuel	C	ATRF	CDI	01/10/2001	01/01/2018	Retraite
TIT	A	IGE	HC	16/09/2013	01/03/2018	Mutation
TIT	C	ATRF	P1	01/09/1999	01/05/2018	Retraite

Années	2016	2017	2018
Taux de rotation	7,7%	9,3%	12.5%

Le taux de rotation en augmentation depuis 2016 peut contribuer à déstabiliser les services.

4. L'avancement

Catégorie	Corps	nombre	
C	ATRF	3	Changement d'échelon ou reclassement PPCR ou suite concours
	SAENES	2	Reclassement PPCR
B	BIB	1	Reclassement PPCR
	TCH	15	Changement d'échelon ou reclassement PPCR ou suite concours
	PU	1	Reclassement PPCR
A	MCF	1	Reclassement PPCR
	PRAG	4	Changement d'échelon ou reclassement PPCR
	PRCE	3	Changement d'échelon ou reclassement PPCR
	APAE	1	Reclassement PPCR
	IGR	1	Reclassement PPCR
	IGE	9	Changement d'échelon ou reclassement PPCR ou suite concours ou avancement grade
	ASI	1	Reclassement PPCR

Le PPCR s'est appliqué pour tous les fonctionnaires. Pour ce qui concerne les contractuels, les nouvelles grilles sont prises en compte lors des révisions d'indice (tous les 3 ans).

5. Le temps de travail

Pédagogie

Les temps partiels et incomplets

Statuts	EFFECTIF	ETPT*	Temps incomplets
Titulaires enseignants	6	6	0
Contractuels enseignants	34	23.66	22
CDI	24	17.41	16
CDD	7	4.75	6
PAST	3	1,5	3
TOTAUX	40	29.66	22

*Equivalent Temps Plein Travaillé : le temps de travail des enseignants s'exprime en 12ème des obligations statutaires (192h pour un enseignant-chercheur, 384h pour un enseignant du second degré, 96h pour un PAST).

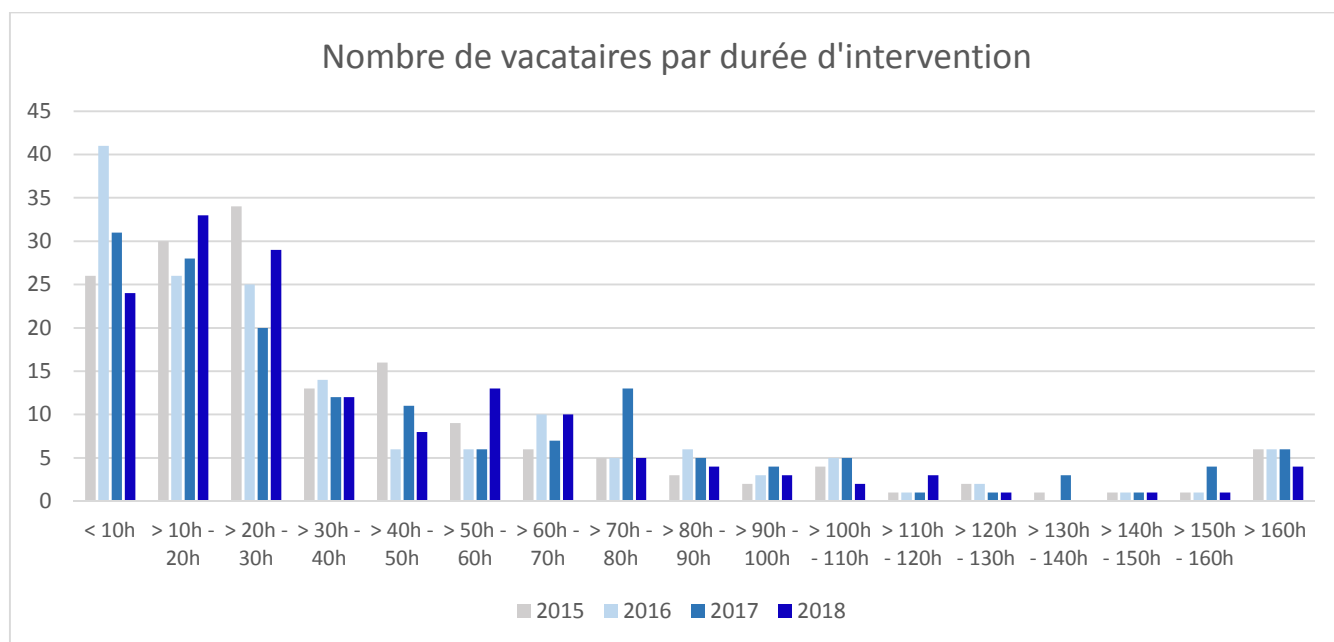
Le service des enseignants permanents

Quotité	Statut	Volume horaire d'enseignement	Nombre d'enseignants permanents	En pourcentage (%)
100%	PAST	96	3	25.0%
3,5/12	Ens 2°	112	1	
4,5/12	Ens 2°	144	1	
5/12	Ens 2°	160	4	
5,5/12	Ens 2°	176	1	
6/12	Ens 2°	192	1	7.5%
100%	E-C	192	2	67.5%
6,5/12	Ens 2°	208	2	
7/12	Ens 2°	224	2	
8/12	Ens 2°	256	3	
8,5/12	Ens 2°	272	1	
9/12	Ens 2°	288	2	
10/12	Ens 2°	320	3	
11/12	Ens 2°	352	1	
100%	Ens 2°	384	13	
TOTAL			40	

67.5% des enseignants permanents ont un service d'enseignement supérieur à 192h.

Le potentiel d'enseignement statutaire de l'ENSATT au 31/12/2018 s'élevait à 10 720 heures.

La durée d'intervention des chargés d'enseignement vacataires



57 vacataires, soit 37,25% des vacataires, sont venus pour 20h ou moins dans l'année. A l'inverse, 15 vacataires, soit 9,8%, ont un service supérieur à 90h. Pour mémoire, le maximum d'heures par agent et par année universitaire est de 187,5 (voir décret 2010).

Pilotage

Les temps partiels et incomplets

Nombre d'agents par statut	EFFECTIF	ETPT*	Temps partiels ou incomplets
Titulaires**	29	28.4	4
Catégorie A+	3	3	0
Catégorie A	6	5.9	1
Catégorie B	13	12.7	2
Catégorie C	7	6,8	1
Contractuels	11	10.43	2
CDI	6	5.83	1
CDD	5	4.6	1
TOTAUX	40	38.83	6
% de l'effectif		-	15.00%

*Equivalent temps plein travaillé : un temps plein compte pour 1, une personne à 80% pour 0,8.
Si le temps de travail est calculé en douzièmes, le calcul retenu est par exemple $10/12 = 0,83$ ou 83,33%.

Les Sujétions

L'ENSATT, Ecole-Théâtre, accueille et produit des spectacles vivants, sujétions induisant des horaires de travail atypiques. 26% des personnels administratifs et techniques sont ainsi amenés, de manière récurrente ou ponctuelle, à travailler dès 6h, au-delà de 19h, le week-end et/ou les jours fériés :

Service	Nombre d'agents concernés (hors direction)	% de l'effectif du service
Régisseurs	12	30.7%
Responsable communication	1	2.6%
Accueil	2	5.1%
TOTAL	15	38.4%

Le compte épargne temps

Année	Au 31/12/2016	Au 31/12/2017	Au 31/12/2018
Nombre de CET présentant un solde positif	18	18	20

Synthèse

Répartition des personnels permanents par service et fonction

SERVICE	EFFECTIF	ETPT	TEMPS PARTIEL ou INCOMPLET	TITULAIRES	CDI	CDD
DIRECTION	8	7,83	1	6	1	1
Directeur	1	1	0	0	0	1
Assistante	1	1	0	1	0	0
Communication	2	2	0	2	0	0
Informatique	2	2	0	2	0	0
Responsable sectoriels	2	1,83	1	1	1	0
DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PRODUCTION	9	8.7	2	7	1	1
Directrice	1	1	0	1	0	0
Assistante	1	1	0	1	0	0
Responsable administratif	1	0.9	1	1	0	0
Responsable formation continue	1	1	0	0	1	0
Responsable bibliothèque	1	1	0	1	0	0
Gestionnaires	4	3.8	1	3	0	1
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	9	8.3	3	8	0	1
Directrice	1	1	0	1	0	0
Assistante	1	0,9	1	1	0	0
Comptabilité	2	2	0	2	0	0
Accueil	3	2.6	1	2	0	1
Ressources humaines	2	1.8	1	2	0	0
DIRECTION TECHNIQUE	14	14	0	8	4	2
Directeur	1	1	0	0	1	0
Assistante	1	1	0	1	0	0
Régisseurs	5	5	0	2	3	0
Chef constructeur	1	1	0	0	0	1
Logistique/maintenance	6	6	0	5	0	1
TOTAUX	40	38.83	6	29	7	5

SERVICE	EFFECTIF	ETPT	TEMPS PARTIEL ou INCOMPLET	TITULAIRES	CDI	CDD	PAST
Enseignants	40	29.66	22	6	24	7	3

Répartition globale des agents à temps partiel ou incomplet par sexe

SEXE	EFFECTIF	Agents à temps partiel ou incomplet	%
Hommes	43	14	50.0%
Femmes	37	14	50.0%
TOTAUX	80	28	100%

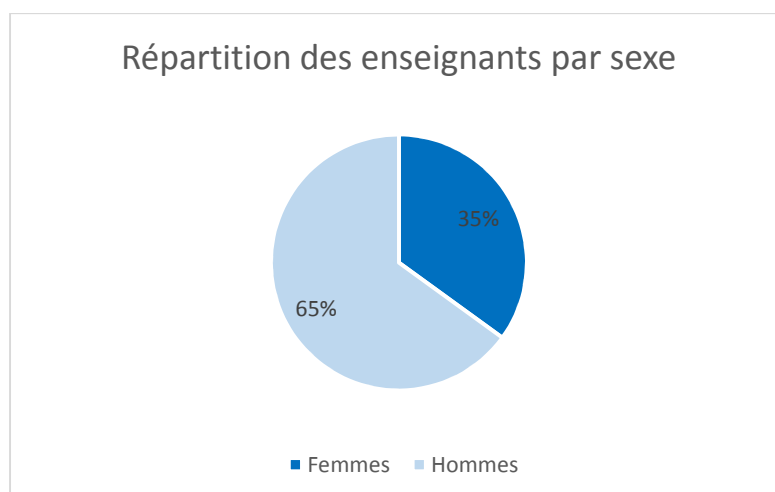
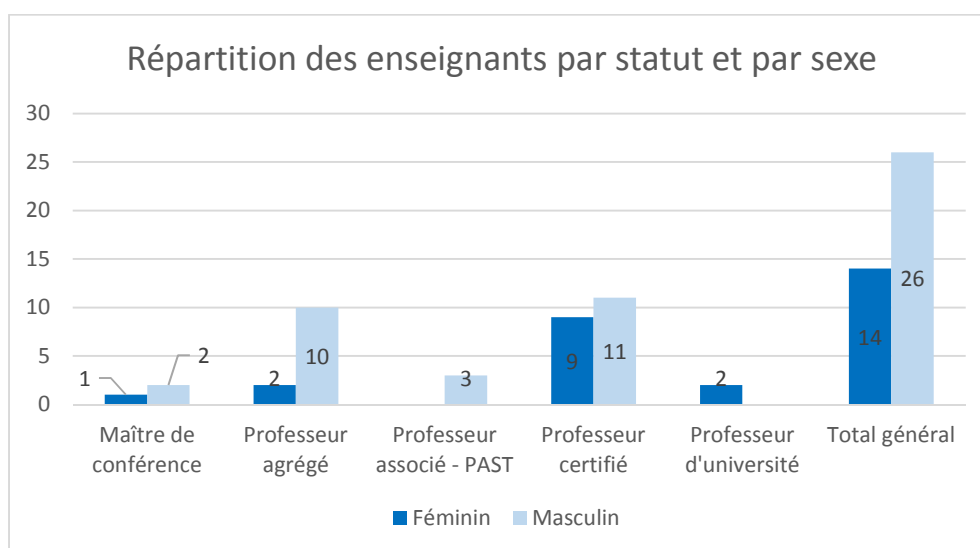
50.0% des temps partiels ou incomplets concernent des hommes. Ceci s'explique par le fait que la population enseignante est majoritairement masculine et que les emplois d'enseignement à temps incomplet sont très nombreux. Ces contractuels à temps incomplets occupent, dans la plupart des cas, un autre emploi artistique.

La démographie

6. La répartition hommes/femmes

Pédagogie

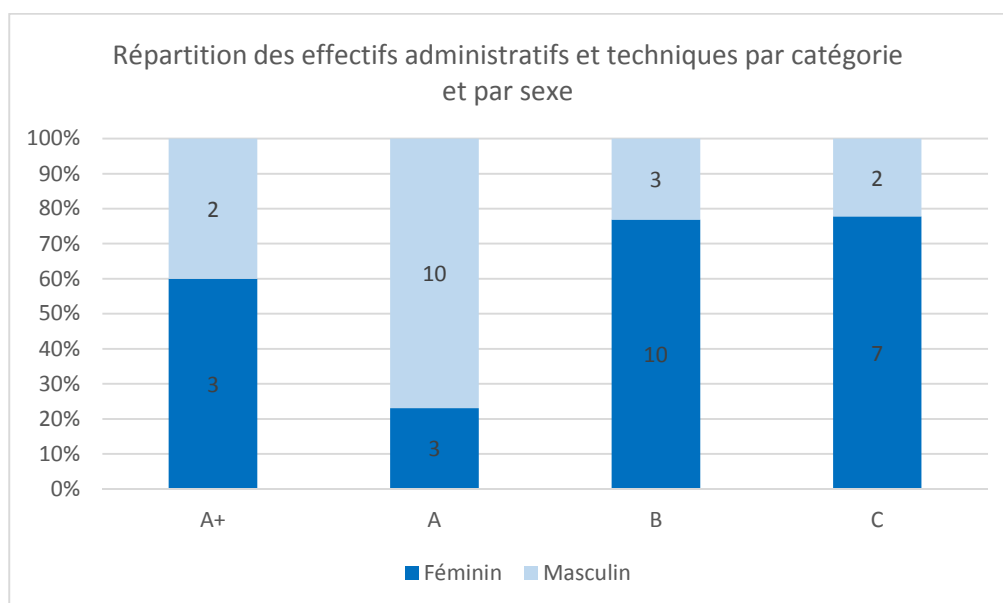
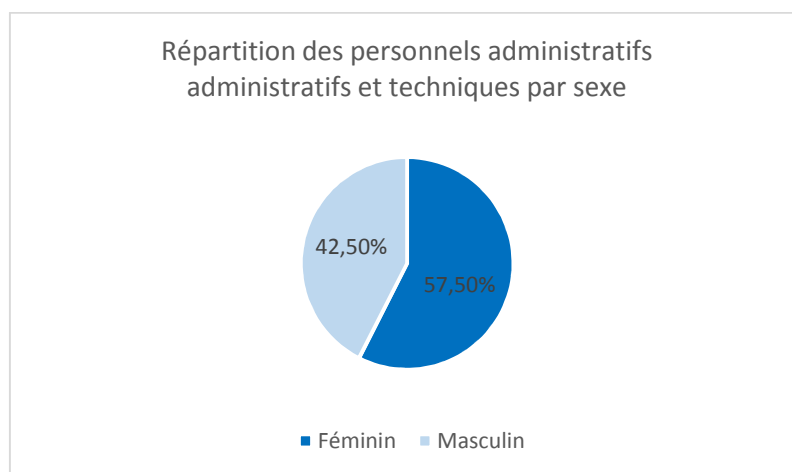
Répartition des enseignants par statut et par sexe



Pilotage

Répartition des personnels administratifs et techniques par statut et par sexe

Sexes	HOMMES	FEMMES	En pourcentage sur 40 personnels	
			HOMMES	FEMMES
Titulaires	10	19	25.00%	47.50%
Catégorie A+	0	3		
Catégorie A	5	1		
Catégorie B	3	10		
Catégorie C	2	5		
Contractuels	7	4	17.50%	10.00%
Catégorie A+	2	0		
Catégorie A	5	2		
Catégorie B	0	0		
Catégorie C	0	2		
TOTAUX	17	23	42.50%	57.50%



Synthèse

Répartition Hommes / Femmes par statut

Sexes		HOMMES	FEMMES	Proportion de Femmes	Proportion de femmes hors vacataires
Enseignants	Titulaires	3	3	41.45%	35.00%
	Contractuels	23	11		
	Vacataires	87	66		
Personnels administratifs et techniques	Titulaires	10	19	51.11%	57.50%
	Contractuels	7	4		
	Vacataires	5	0		
TOTAUX		135	103	43.2%	46.25%

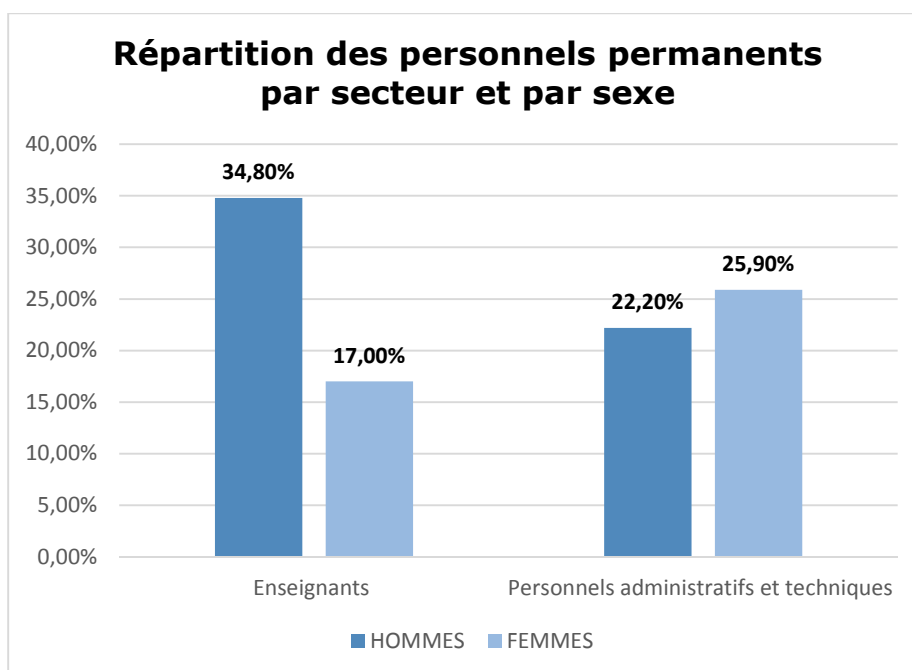
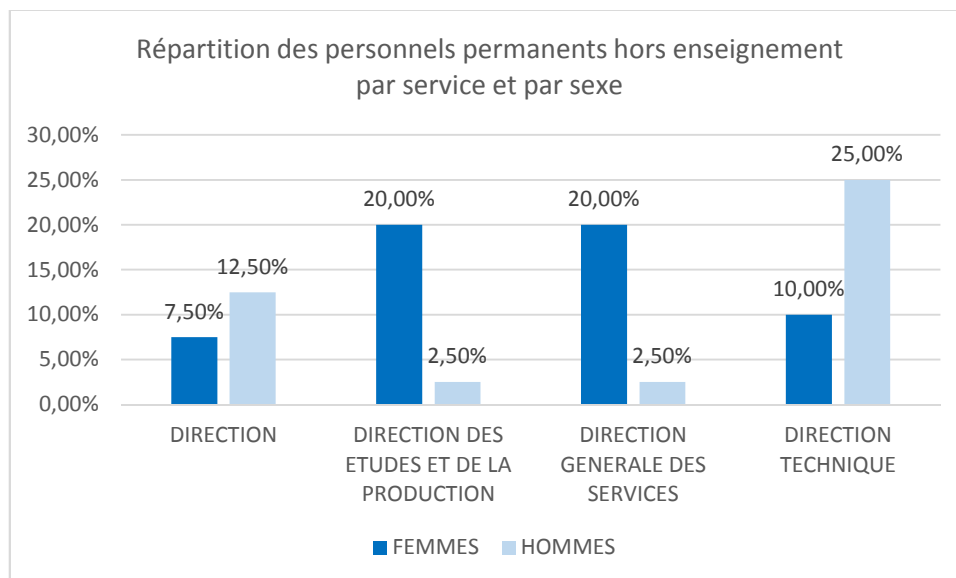
La proportion des femmes chez les enseignants hors vacataires est plus importante que l'année précédente (35% contre 33% précédemment). Au niveau général, la représentation des femmes est également en croissance (42% en 2016, 42.4% en 2017, 43.2% en 2018).

Répartition des personnels permanents par sexe et par service

SERVICE	EFFECTIF	HOMMES	% de l'effectif total	FEMMES	% de l'effectif total
DIRECTION	8	5	12.50%	3	7.50%
Directeur	1	1		0	
Assistante	1	0		1	
Communication	2	2		0	
Informatique	2	2		0	
Responsables sectoriels	2	0		2	
DIRECTION DES ETUDES ET DE LA PRODUCTION	9	1	2.50%	8	20.00%
Directrice	1	0		1	
Assistante	1	0		1	
Responsable administratif	1	0		1	
Responsable formation continue	1	0		1	
Responsable bibliothèque	1	1		0	
Gestionnaires	4	0		4	
DIRECTION GENERALE DES SERVICES	9	1	2.50%	8	20.00%
Directrice	1	0		1	
Assistante	1	0		1	
Comptabilité	2	0		2	
Accueil	3	1		2	
Ressources humaines	2	0		2	
DIRECTION TECHNIQUE	14	10	25.00%	4	10.00%
Directeur	1	1		0	
Assistante	1	0		1	
Régisseurs/Electriciens	5	6		1	
Chef constructeur	1	1		0	
Logistique/maintenance	6	2		2	
TOTAUX	40	17	42.50%	23	57.50%
SERVICE	EFFECTIF	HOMMES	%	FEMMES	%
Enseignants	40	26	65.00%	14	35.00%

Les enseignants sont majoritairement des hommes.

La direction générale des services et la direction des études et de la production sont féminines à plus de 90%. A l'inverse la direction et la direction technique sont majoritairement masculine (respectivement 62.50% et 71,42%).



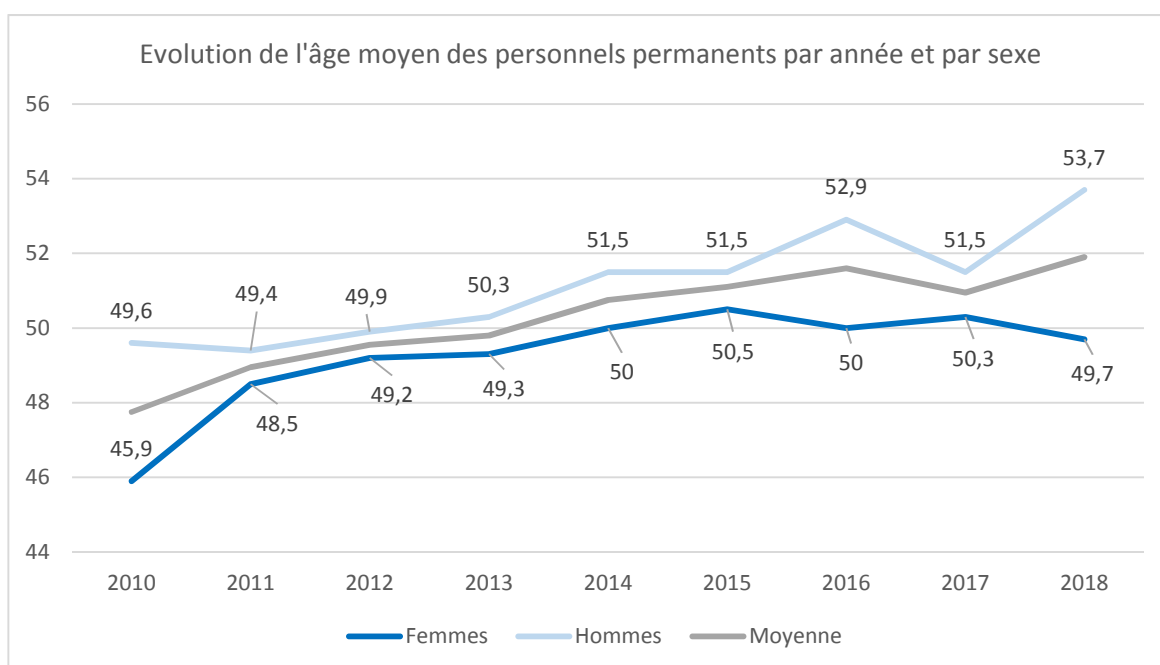
7. L'âge moyen

Synthèse (hors vacataires)

Age moyen par sexe

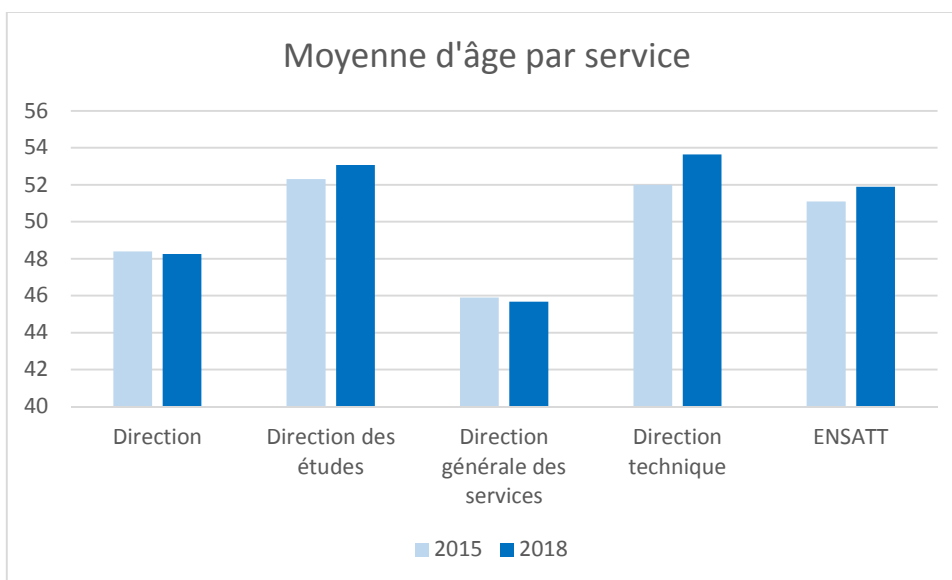
AGE MOYEN	2015	2016	2017	2018
HOMMES	51,5	52,9	51,5	53,7
FEMMES	50,5	50	50,35	49,7
Totaux	51,1	51,6	50,95	51,9

Depuis 2010, la tendance au vieillissement de l'équipe de l'ENSATT se confirme.



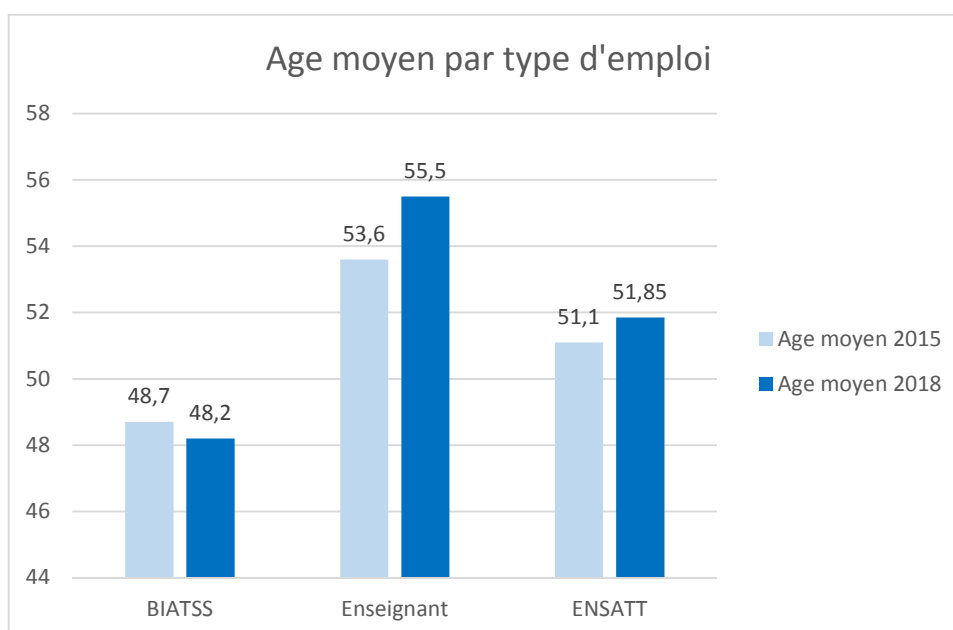
Age moyen par service

SERVICE	AGE MOYEN 2015	AGE MOYEN 2016	AGE MOYEN 2017	AGE MOYEN 2018
Direction	48,4	46,6	47,6	48,3
Direction des Etudes et de la Production	52,3	53,2	53,75	53,1
Direction générale des services	45,9	45,8	46	45,7
Direction technique	52	53	53,07	53,6
Ensemble ENSATT	51,1	51,6	50,95	51,9



La moyenne d'âge varie assez fortement selon les services :

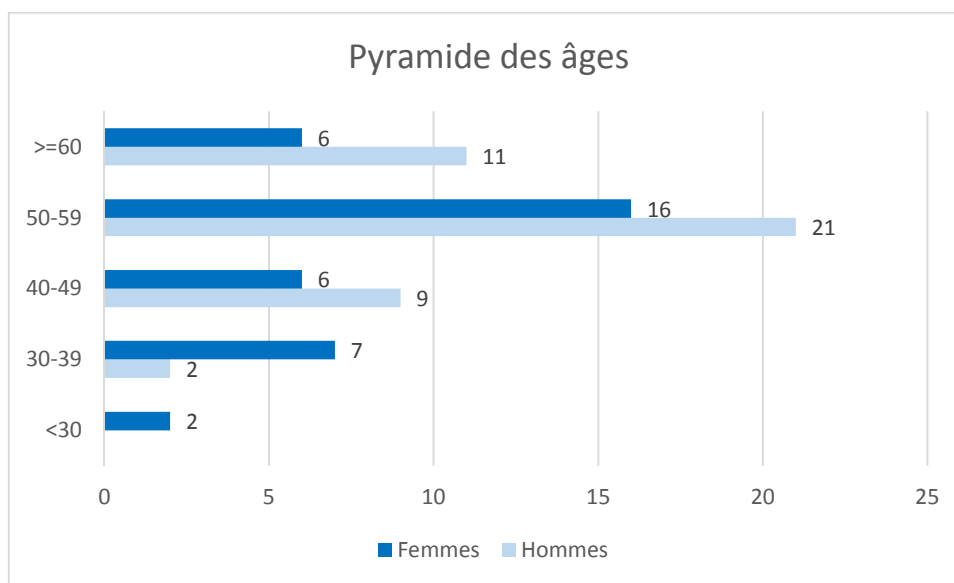
- celle de la direction générale des services est la plus faible (45,9 ans) et reste stable depuis 2015 (45,9 ans);
- celle de la direction technique est la plus élevée (53,6 ans) avec une augmentation +3,07% depuis 2015 ;
- celle de la direction des études, qui ne comprend pas les enseignants, diminue par rapport à 2017 (53,1 ans en 2018 contre 53,75 en 2017)



8. La pyramide des âges

Evolution de la répartition des personnels permanents par tranche d'âge

Tranches d'âge	HOMMES	FEMMES	Totaux 2017
< 30	0	2	2
30-39	2	7	9
40-49	9	6	15
50-59	21	16	37
> ou = 60	11	6	17
TOTAUX	43	37	80



La tranche d'âge 50-59 ans est toujours la plus importante en termes d'effectifs, que ce soit pour les hommes ou les femmes. 67 personnes sont âgées de 45 ans et plus, ce qui représente 82% de l'effectif total.

Le vieillissement de la population de l'ENSATT se confirme. Seulement 26 agents ont moins de 50 ans.

9. La retraite

En 2018, quatre agents sont partis à la retraite.

La rémunération

10. Le traitement

Pédagogie

Indice Nouveau Majoré (INM) moyen par statut

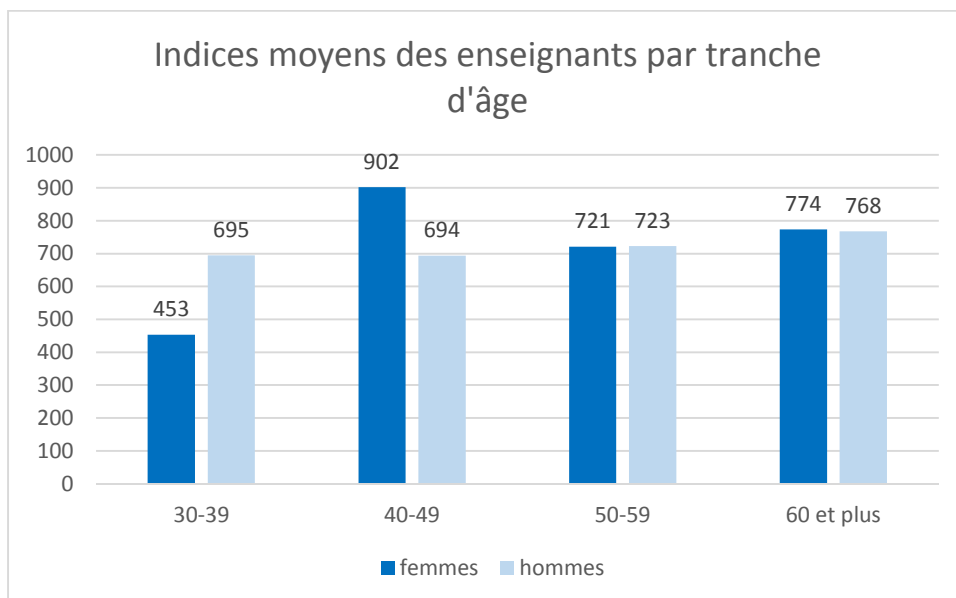
Statut	EFFECTIF	INDICE MOYEN 2015	INDICE MOYEN 2016	INDICE MOYEN 2017	INDICE MOYEN 2018
Titulaires enseignants	6	789	804	823	803
Contractuels enseignants	34	694	713	642	726
<i>CDI</i>	24	732	759	755	777
<i>CDD</i>	7	687	705	663	652
<i>PAST</i>	3	489	489	489	492
TOTAUX	40	709	727	708	737

INM moyen par type d'emploi

Type d'emploi	EFFECTIF	INDICE MOYEN 2016	INDICE MOYEN 2017	INDICE MOYEN 2018	<i>Pour information, indices terminaux</i>
PU/MCF	5	779	794	806	1327 (CE)/1062 (HC)
PRAG	12	776	780	789	1062 (CE)
PRCE	20	715	702	726	829 (CE)
PAST	3	489	489	489	582
TOTAUX	40	727	708	737	-

INM moyen par âge et par sexe

Tranches d'âge	HOMMES	FEMMES	INDICE MOYEN 2016	INDICE MOYEN 2017	INDICE MOYEN 2018
< 30	-	-	-	-	-
30-39	695	453	658	555	574
40-49	694	902	734	776	798
50-59	723	721	723	708	722
> ou = 60	768	774	755	755	769
MOYENNE	737	739	727	708	737

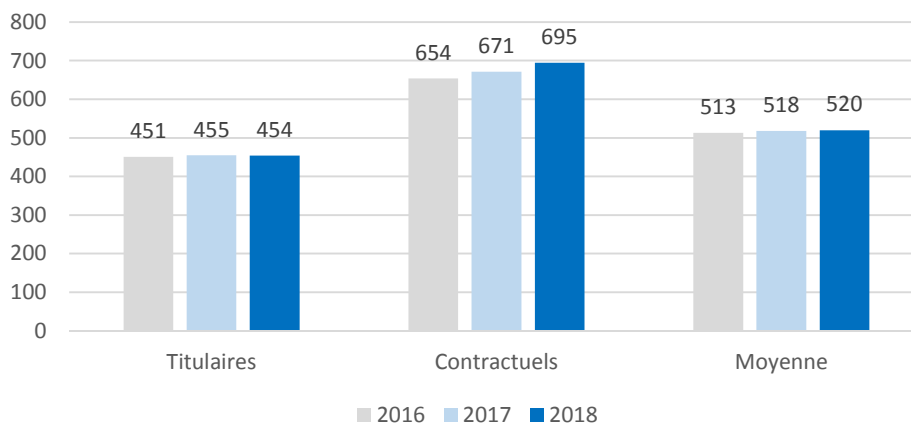


Pilotage

INM moyen par statut

Statut	EFFECTIF	INDICE MOYEN 2015	INDICE MOYEN 2016	INDICE MOYEN 2017	INDICE MOYEN 2018
Titulaires	29	427	451	455	454
Catégorie A+	3	646	646	693	710
Catégorie A	6	515	548	565	547
Catégorie B	13	378	398	403	405
Catégorie C	7	352	360	349	354
Contractuels	11	675	654	671	695
Catégorie A+	2	1230	1230	1243	1265
Catégorie A	7	670	622	606	636
Catégorie B	0	373	351	366	-
Catégorie C	2	345	341	355	332
TOTAUX	40	510	513	518	520

Evolution des indices moyens des personnels administratifs et techniques par statut

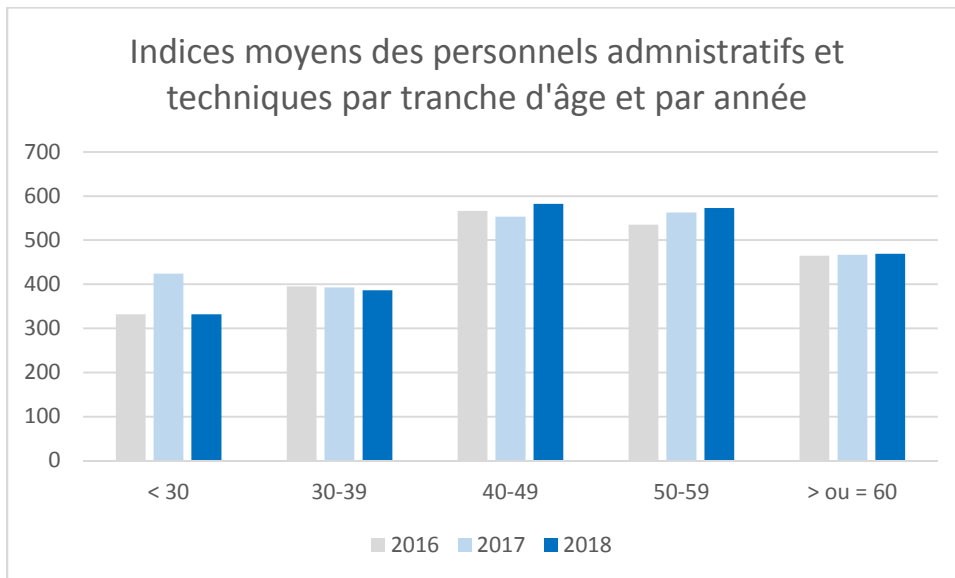
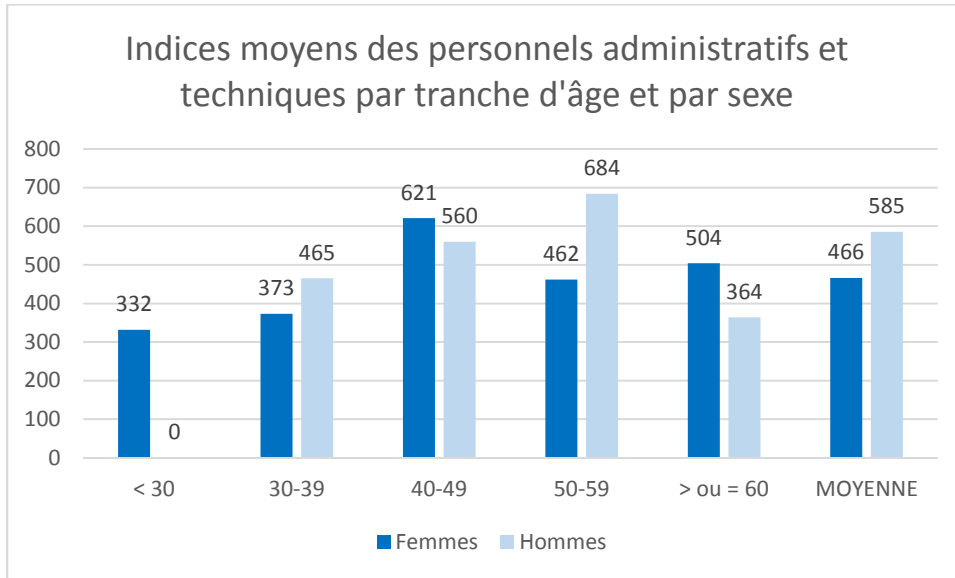


INM par catégorie et type d'emploi

Catégories	Effectif	INDICE MOYEN 2018	Indices terminaux pour information
Catégorie A+	5	932	
Catégories A	13	595	
PRCE/PRAG	1	783	829/1062 (CE)
IGE	10	608	798 (hors classe)
ASI	2	439	627 (grade unique)
Catégories B	13	405	
TCH	10	391	587 (classe ex)
BIB	1	480	587 (classe ex)
SAENES	2	439	587 (classe ex)
Catégories C	8	349	
ATRF	4	342	466 (principal 1 ^è cl)
ADJAENES	3	365	466 (principal 1 ^è cl)
Moyenne	40	520	

INM moyen par âge et par sexe

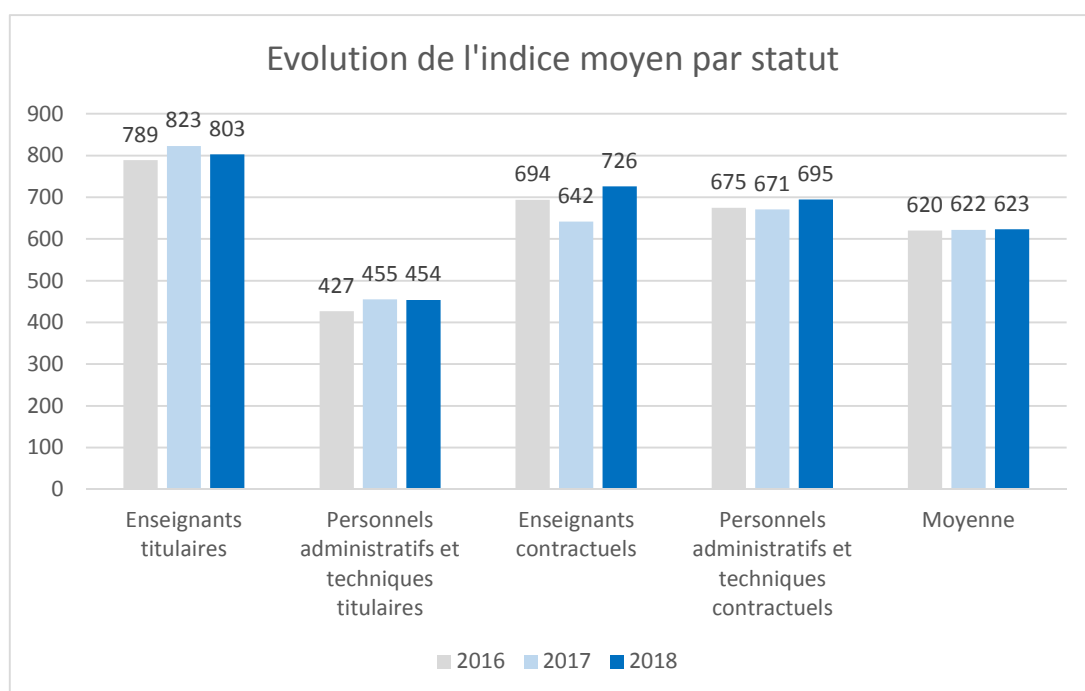
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	INDICE MOYEN 2015	INDICE MOYEN 2016	INDICE MOYEN 2017	INDICE MOYEN 2018
< 30	-	332	326	332	424	332
30-39	465	373	422	395	393	386
40-49	560	621	484	566	553	582
50-59	621	462	586	535	563	573
> ou = 60	364	504	416	465	467	469
MOYENNE	585	466	510	513	518	520



Synthèse

INM moyen par statut

STATUT		INDICE MOYEN 2015	INDICE MOYEN 2016	INDICE MOYEN 2017	INDICE MOYEN 2018
Enseignants	Titulaires	804	789	823	803
	Contractuels	713	694	642	726
	CDI	759	732	755	777
	CDD	705	687	663	652
	PAST	489	489	489	492
Personnels administratifs et techniques	Titulaires	451	427	455	454
	Contractuels	654	675	671	695
	CDI	661	670	664	735
	CDD	644	685	681	648
TOTAUX		608	620	622	629



INM moyen par catégorie

STATUT		EFFECTIF	INDICE MOYEN
Enseignants	Titulaires	6	803
	Contractuels	34	726
Personnels administratifs et techniques	Titulaires	29	454
	Catégorie A+	3	710
	Catégorie A	6	547
	Catégorie B	13	405
	Catégorie C	7	354
	Contractuels	11	695
	Catégorie A+	2	1265
	Catégorie A	7	636
	Catégorie B	0	-
	Catégorie C	2	332
TOTAUX		80	629

INM moyen par service

SERVICE	Enseignants	Personnels administratifs et techniques	% de cadres dans le service	INDICE MOYEN
Direction		718	75%	718
Direction des Etudes et de la Production	737	463	88%	687
Direction générale des services		409	11%	409
Direction technique		515	50%	515
INDICE MOYEN	737	520	72.5%	629

INM moyen par âge et par sexe

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	INDICE MOYEN	Différence F/H
< 30	-	332	332	-
30-39	580	385	428	-195
40-49	590	714	639	+124
50-59	708	591	657	-117
> ou = 60	731	639	698	-92
Moyennes	683	566	629	-117

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est important et augmente (111 points en 2016, 107 en 2017).

Garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA)

STATUT	NOMBRE D'AGENTS BENEFICIAIRES			
	2016	2017	2018	% de l'effectif
Enseignants	11	11	10	25%
Titulaires	1	1	1	2,5%
Contractuels	10	10	9	22,5%
Personnels administratifs et technique	1	0	0	0
Titulaires	-	0	0	0
Contractuels	1	0	0	0
TOTAL	12	11	10	12,5%

La baisse du nombre de bénéficiaires de la GIPA se confirme en 2018 avec 10 bénéficiaires au lieu de 12 en 2016.

11. Les éléments accessoires de rémunération

Pédagogie

Répartition des éléments accessoires de rémunération

Statut	Effectif	Supplément Familial de Traitement (SFT)	P(R)ES*	PEDR**	Remboursement transport
Titulaires enseignants	6	0	5	1	0
Contractuels enseignants	34	6	0	0	2

*Les enseignants titulaires peuvent percevoir, sous conditions, une indemnité statutaire :

- la Prime de Recherche et d'Enseignement Supérieur s'ils sont enseignants-chercheurs ;
- la Prime d'Enseignement Supérieur s'ils sont professeurs du second degré.

** Les enseignants-chercheurs peuvent percevoir, sous conditions, la Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche.

Pilotage

Répartition des éléments accessoires de rémunération

Statut	EFF.	SFT	IFSE	NBI	CIA	Remboursement transport
Titulaires	29	12	28	5	27	9
Catégorie A+	3	2	2	1	2	1
Catégorie A	6	3	6	1	6	1
Catégorie B	13	6	13	1	12	5
Catégorie C	7	1	7	2	7	2
Contractuels	11	5	0	0	0	1
CDI	6	3	0	0	0	1
CDD	5	2	0	0	0	0

La mise en œuvre du RIFSEEP à compter de septembre 2017 couvre maintenant tous les personnels titulaires. Il vient remplacer Prime de Participation à la Recherche Scientifique (PPRS) et la Prime informatique. L'indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) est versée mensuellement, le complément indemnitaire annuel remplace la prime de fin d'année.

La Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI) n'est attribuée qu'à certaines fonctions, définies par arrêté, et en fonction d'un contingent ministériel.

Enfin certains éléments accessoires relèvent de situations personnelles : Supplément Familial de Traitement (SFT), remboursement partiel des frais de Transport.

12. La masse salariale

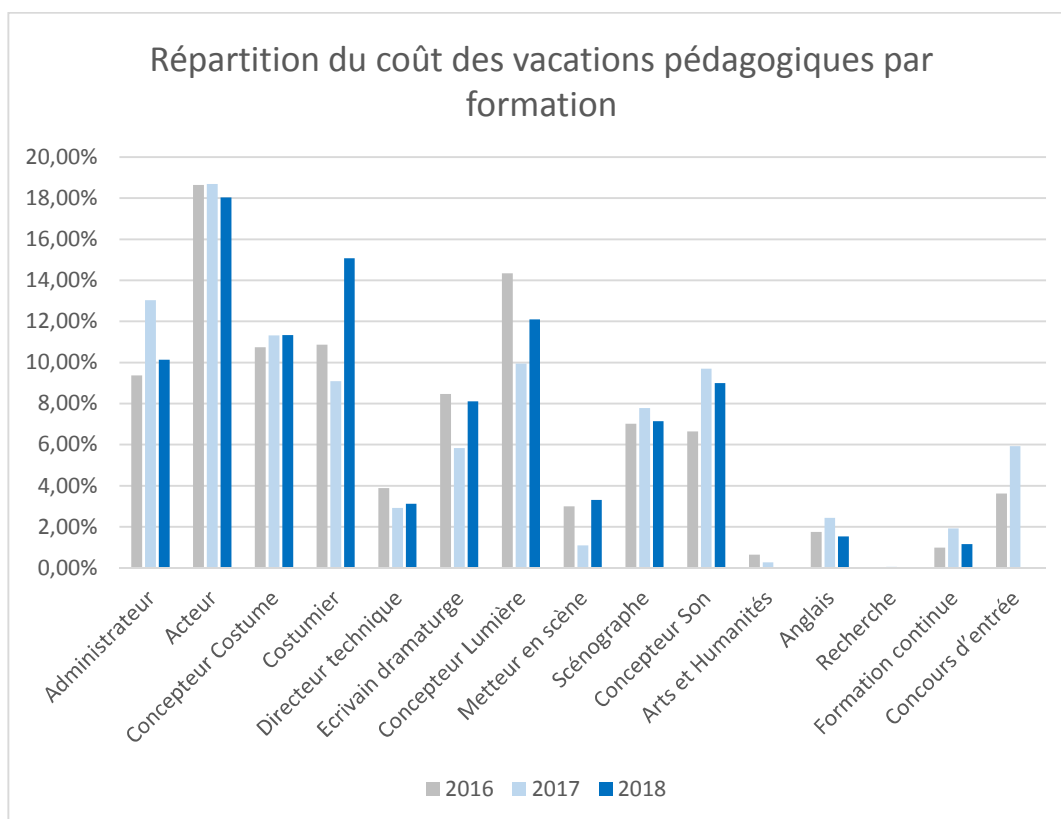
Pédagogie

Répartition du coût des vacances pédagogiques par formation

FORMATIONS	Coûts chargés 2016	%	Coûts chargés 2017	%	Coûts chargés 2018	%
Administrateur	35 081,07€	9,4%	59 270.01€	13	42 496,10€	10.13
Acteur	69 846,80€	18,6%	84 967.67€	19	75 633,02€	18.03
Concepteur Costume	40 255,44€	10,7%	51 495.38€	11	47 528.56€	11.33
Costumier	40 686,88€	10,9%	41 363.58€	9	63 256,28€	15.08
Directeur technique	14 569,03€	3,9%	13 274.59€	3	13 057,71€	3.11
Ecrivain dramaturge	31 735,10€	8,5%	26 523.75€	6	34 003,59€	8.11
Concepteur Lumière	53 748,38€	14,3%	45 239.98€	10	50 729,75€	12.09
Metteur en scène	11 239,60€	3%	4 983.85€	1	13 849,65€	3.30
Scénographe	26 283,90€	7%	35 382.25€	8	29 976,65€	7.15
Concepteur Son	24 855,39€	6,6%	44 105.26€	10	37 702,18€	8.99
Arts et Humanités	2 407,99€	0,6%	1 212.20€	0	-	-
Anglais	6 578,51€	1,8%	11 068.22€	2	6 398,98€	1.53
Recherche	-	-	253.28€	0	-	-
Formation continue	3 712,64€	1%	8 755.01€	2	4 819,29€	1.15
Concours d'entrée*	13 581,47€	3,6%	26 916.96€	6	-	-
TOTAUX	374 582,20€	100%	454 811.99€	100%	419 451.76€	100%

Ce tableau présente le coût des vacances pédagogiques hors frais de déplacement.

*En 2018, les coûts relatifs aux concours sont intégrés dans chaque département concerné.



Le coût des conventions pédagogiques

Pour assumer sa charge d'enseignement, l'ENSATT a également recours à des prestations de service sous convention avec des entreprises, des associations ou des compagnies théâtrales.

Années	2015	2016	2017	2018
Nombre d'heures	2 109 h	2 176,60 h	2644 h	2445 h
ETPT	5,49	5,67	7.63	6.37
Montant	143 036 €	139 318 €	161 559€	129 388 €

Ce tableau présente le coût des conventions pédagogiques. Le nombre d'ETPT est obtenu en divisant le nombre d'heures par l'obligation de service d'un enseignant PRAG ou PRCE, soit 384h.

Répartition des conventions pédagogiques par département

FORMATIONS	Nombre d'heures d'intervention	ETPT 2018	MONTANT 2018	%
Administrateur	271.50	0.71	14 646.49 €	11.32%
Acteur	990.87	2.58	57 418.50 €	44.38%
Concepteur Costume	151.50	0.39	5 978.85 €	4.62%
Costumier	238	0.62	13 054.10 €	10.09%
Directeur technique	16	0.04	588.00 €	0.45%
Ecrivain dramaturge	520	1.35	13 757.28 €	10.63%
Concepteur Lumière	17.50	0.05	1 608.00 €	1.24%
Metteur en scène	-		-	
Scénographe	77	0.20	5 532.72 €	4.28%
Concepteur Son	35	0.09	2 347.00 €	1.81%
Transverse	128	0.33	14 457.48 €	11.17%
TOTAUX	2 445.37	6.36	129 388.42 €	100%

Le coût des conventions pour les ateliers-spectacles

Années	2015	2016	2017	2018
Nombre d'heures	1144 h	1107 h	1487 h	1575 h
ETPT	2,98	2,88	3.87	4.10
Montant	64 340,60 €	61 946 €	78 534 €	89 120 €

Les conventions spectacles font l'objet d'une facturation forfaitaire. Le nombre d'heures est obtenu en divisant le coût des conventions par le taux de vacation chargé majoritairement utilisé (56.58€). Le nombre d'ETPT est obtenu en divisant le nombre d'heures par l'obligation de service d'un enseignant PRAG ou PRCE, soit 384h.

La rémunération d'intermittents du spectacle (GUSO)

Dans le cadre de son activité de production de spectacles, l'ENSATT recrute également des artistes et techniciens intermittents qui sont rémunérés via le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO).

Données	2015	2016	2017	2018
Effectif	10	2	10	7
Volume horaire total	1136	597	965	533
Durée moyenne d'un contrat	39 h	299 h	96 h	48.45
ETPT	3	1,55	2.51	1.39
MONTANT	25 404,52 €	11 738,41 €	39 879.92 €	13 350.53€

Le coût global de la pédagogie et de la production sur ressources propres

DEPENSES		2015	2016	2017	2018
ECOLE	Vacations d'enseignement	390 046 €	374 582 €	454 811€	419 452 €
	Conventions pédagogiques	143 036 €	139 318 €	161 559 €	129 388 €
	Autre		8 796 €*		
THEÄTRE	Ateliers-spectacles	64 341 €	61 946 €	84 156 €	89 120 €
	GUSO	25 405 €	11 738 €	39 879€	13 350€
	Autre	5 406 €	13 562 €**		
TOTAL		628 234 €	609 942 €	740 405 €	651 310 €
Evolution		-3,3%	-2,9%	+21.3%	- 12 %

* comprenant la rédaction des référentiels diplôme et un projet au Congo

** comprenant une rémunération pour le 2^{ème} atelier-spectacle en vacances

Le montant total des ressources propres consacrées à la pédagogie et à la production (crédits de fonctionnement et crédits de personnel ajoutés) a diminué de 12% en 2018.

La Masse Salariale Globale

Evolution de la masse salariale Budget Etat (BOP 150)

MS BOP 150	2015	2016	2017	2018
Montant	3 863 056 €	3 880 148 €	3 985 465€	4 022 499€

Comme l'année dernière, l'augmentation de la masse salariale Etat est due :

- au glissement vieillesse-technicité
- aux augmentations de taux de cotisations sociales
- à la modification de la délégation d'emplois (notamment la requalification des postes)
- à l'augmentation du point d'indice
- de la mise en œuvre du PPCR

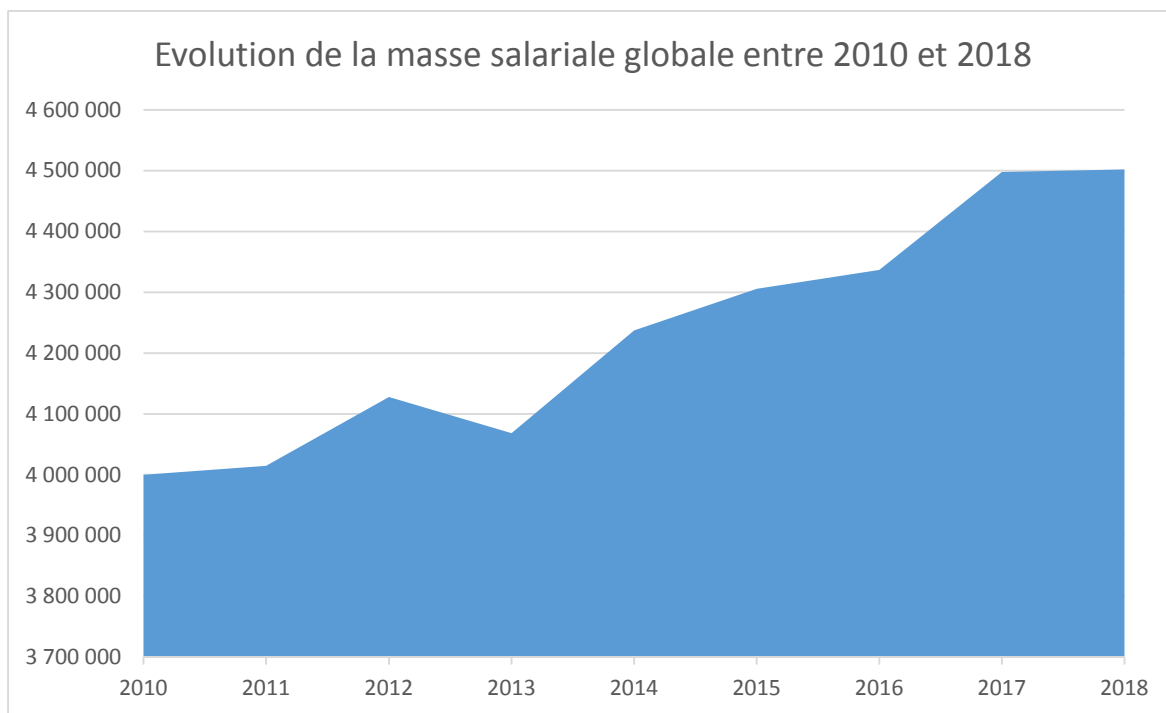
Evolution de la masse salariale Ressources Propres

Année	2015	2016	2017	2018
Montant	442 520 €	456 402 €	512 257 €	479 380 €

Les dépenses de personnel sur ressources propres ont diminué de 6.4% en 2018. Comme indiqué lors de la présentation du budget 2018 exécuté, une partie des heures de vacances attribuées à la direction des études n'a pas été consommée.

Evolution de la masse salariale globale

	2015	2016	2017	2018
Montant	4 305 576 €	4 336 550 €	4 497 722 €	4 501 879 €
Augmentation	1,6%	0,7%	3,7%	1,00%



La masse salariale est stable en 2018, du fait notamment de la non utilisation de l'ensemble des crédits de vacation.

Budget global des interventions à l'ENSATT

Si on agrège la masse salariale totale et les crédits de fonctionnement, on obtient le budget global des interventions à l'ENSATT :

SOURCES DE FINANCEMENT	TOTAUX
Masse salariale Etat	4 022 499
Masse salariale ressources propres	479 380
GUSO	13 350
Prestations de service / Conventions	218 508
TOTAUX 2016	4 612 190,00
TOTAUX 2017	4 720 952,15
TOTAUX 2018	4 733 737,00

La formation des personnels

Compte tenu de l'absence du RRH durant une partie de l'année 2018, le suivi des formations n'a pu être mis à jour de manière exhaustive.

Les seules données faibles sont celles résultant des documents financiers, mais ces derniers ne peuvent permettre de détailler un nombre de formation par agent et/ou par service, ni de présenter finement les actions de formation suivies.

Un outil de suivi a été mis en place pour l'année civile 2019, ce dernier permettra d'alimenter de façon pertinente le prochain bilan social.

Actions de formation financées en 2018	Montant
Logiciel scolarité	2 400.00 €
Formations obligatoires – service technique	1 130.46 €
Logiciel RH	5 760.00 €
CNED – formation assistant de comptabilité	1 494.00 €
Accompagnement VAE	750.00 €
TOTAL	11 534.46 €

Evolution des dépenses de formation réalisées

	2015	2016	2017	2018
Montant	6 782.13 €	16 616.40 €	13 442.04 €	11 534.46 €

La santé et sécurité au travail

1. Absentéisme

Type de congés	2015		2016		2017		2018	
	Nb d'AT	Nb de jrs d'AT	Type de congés	Nb de jrs d'AT	Nb d'AT	Nb de jrs d'AT	Nb d'AT*	Nb de jrs d'AT
Congés maladie ordinaire	31	144	47	423	42	372	25	341
Congé maternité	2	174	2	364	2	192	1	87
Congé maladie consécutif à un accident de service	4	113	0	0	3	11	1	8
Congé longue maladie	0	0	0	0	0	0	1	273
Congé longue durée	0	0	0	0	0	0	0	0
Congé de grave maladie	0	0	0	0	0	0	2	424
Congé de paternité	0	0	1	18	0	0	1	11
TOTAL	37	431	50	805	44	575	43	1 144
Nombre d'ETP		1,72		3,18		2,29		4,52

* AT : arrêt de travail - Arrêt + prolongation = 1 arrêt (logique de comptabilisation en adéquation avec les modalités de calcul du jour de carence)

Au sein des congés de maladie ordinaire, un arrêt a une durée de 145j. Les congés de longue maladie et de grave maladie représentent à eux seuls 60.9% des jours d'arrêt de travail.

Le taux d'absentéisme (nb de jours d'absence/nb de jours ouvrés pour toute la population**) est de 5.55 % pour la population totale (1 144 j pour 80 personnes). Il était de 2.8% en 2017. Le nombre moyen de jours d'absence pour raison de santé est de 14.3, contre 12.3 pour l'ensemble de la FPE et 24.2 pour la FPT

** Nbre de jours ouvrés = 365 j -104 WE - 8 j fériés - 47 j de congés = 206

2. Focus sur les congés de maladie ordinaire (CMO)

Répartition du nombre d'arrêts de travail (CMO) par statut

STATUT		2016	2017	2018
Pédagogie	Titulaires	0	3	0
	Contractuels	4	12	2
Pilotage	Titulaires	36	23	16
	Contractuels	7	4	7
TOTAL		47	42	25
HORS ENSEIGNANTS		43	27	23

Répartition du nombre d'arrêts de travail (CMO) par service

SERVICE	2016			2017			2018		
	Eff	Nb d'AT	Nb d'agts	Eff	Nb d'AT	Nb d'agts	Eff	Nb d'AT	Nb d'agts
Direction	9	18	6	11	11	6	8	4	3
Direction des études et de la production	47	13	6	48	18	10	49	5	3
<i>Dont Enseignants</i>	39	4	3	39	15	8	40	2	2
<i>Dont Administratifs</i>	8	9	3	9	3	2	9	3	1
Direction générale des services	9	5	3	9	6	3	9	8	6
Direction technique	14	11	5	13	7	3	14	8	4
TOTAUX	78	47	20	81	42	22	80	25	16
% de l'eff	25,6%			27,1%			20,0%		

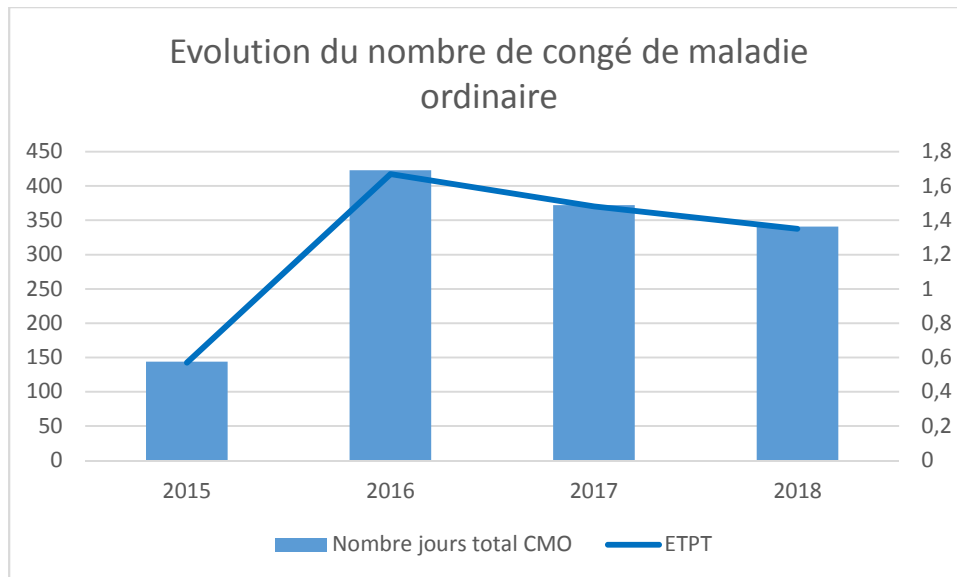
Répartition de la durée des arrêts de travail (CMO) par statut

STATUT		2016		2017		2018	
		Nb de jours d'AT	Durée moy des AT (en j)	Nb de jours d'AT	Durée moy des AT (en j)	Nb de jours d'AT	Durée moy des AT (en j)
Pédagogie	Titulaires	-	-	28	9	-	-
	Contractuels	44	11	211	17.5	9	4.5
Pilotage	Titulaires	291	8	112	5	141	8.81
	Contractuels	88	12	21	5	191	27.28
TOTAL		423	9	372	9	341	13.64
HORS ENSEIGNANTS		379	9	133	9	332	14.43

Evolution des ETPT manquants pour cause de congé de maladie ordinaire

	2015	2016	2017	2018
Nombre jours total CMO	144	423	372	341
ETPT	0,57	1,67	1,48	1.35

Le nombre de jours d'absence cumulés pour maladie représente 1.35 ETPT, contre 1,48 ETPT en 2017.



Le nombre de jours de congés de maladie ordinaire, après une forte augmentation de 2015 et 2016, tend à diminuer sur les 3 dernières années.

Répartition des CMO des personnels administratifs et techniques par statut

	Agents titulaires				Agents non titulaires				Total BIATSS
	Cat A	Cat B	Cat C	Total	Cat A	Cat B	Cat C	Total	
Nb agents concernés	4	4	3	11	4	0	0	4	15
Nbre d'arrêts maladie	6	6	4	16	7	0	0	7	23
Nbre d'arrêts maladie inférieurs à 5 jours	2	4	0	6	1	2	0	0	8
Nbre d'arrêts maladie entre 5 et 20 jours	3	2	3	8	2	0	0	2	10
Nbre d'arrêts maladie supérieurs à 20 jours	1	0	1	2	3	0	0	3	5

34.7% des arrêts maladie sont de durée courte (moins de 5 jours), contre 83% l'année dernière.

Répartition des agents ayant bénéficié d'un CMO par tranche d'âges

Tranches d'âges	Nombre d'agents concernés	Effectif	% de l'effectif touché par un CMO
<30	1	2	50%
30-39	1	9	11.1%
40-49	4	15	26.7%
50-59	7	37	18.9%
>= 60	4	17	23.5%
TOTAL	17	80	21.25%

Par rapport à 2017, moins d'agents ont été concernés par un CMO (21.25% en 2018 contre 27.16% en 2017), mais les arrêts sont majoritairement plus longs. Un CMO de 106 jours a à lui seul un impact important sur les données présentées au bilan social.

3. Les accidents de travail ou de service

Année	2015	2016	2017	2018
Nb d'accidents de travail ou de service	1*	2	3	2
Nb d'accidents de trajet	2	0	0	0
TOTAUX	3	2	3	2
Nb de jours d'AT consécutifs à ces accidents	112	0	11	8

* rechute d'un accident déclaré en 2014

4. La médecine de prévention

Une convention de médecine de prévention est établie entre l'ENSATT et AGEMETRA depuis le 1^{er} janvier 2014. Elle permet d'assurer la surveillance médicale des personnels administratifs et techniques pour un coût de 3 663€ (TTC) en 2018.

Année	2015	2016	2017	2018
Nombre de visites médicales	5	24	17	9

Parmi ces visites, 3 ont été réalisées à la demande du médecin, 3 sont consécutives à une reprise après maladie non professionnelle, 3 s'inscrivent dans le suivi régulier des agents (visite lors de l'affectation puis tous les 2 ans).

Le Dr BUND-DAUFFER, en lien avec l'infirmière Christelle COMTE, participent aux CHSCT, aux groupes de travail sur le Document unique et les Risques psycho-sociaux.

L'action sociale

Tous les personnels de l'ENSATT peuvent avoir accès aux dispositifs d'Action Sociale mis en place par le Rectorat de l'académie de Lyon. Ils s'adressent potentiellement à tous les agents de l'Etat, sans distinction de grade ni de statut, actifs et retraités, mais tous n'ont pas accès aux mêmes prestations dans les même conditions.

Les différentes aides portent sur :

- la famille (ex : garde d'enfants) ;
- le handicap (ex : aide à l'insertion) ;
- la santé (ex : aide pour perte de revenus liée à la maladie du fonctionnaire) ;
- les séjours de vacances (ex : centre de vacances) ;
- le logement et les aides à l'installation (ex : aide à l'installation des personnels) ;
- les prêts et secours aux personnes (ex : aide aux retraites) ;
- la restauration du personnel.

Les coordonnées :

Coordination du service social en faveur des personnels

Conseillère technique de service social

Conseillère technique de la rectrice

92, rue de Marseille 69007 LYON

Tél : 04 72 80 63 80

Fax : 04.72.80.63.99

Site internet du rectorat :

<http://www.ac-lyon.fr/cid88569/action-sociale-service-social.html>